

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210410-2021-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/04/2021

Séance du Samedi 10 Avril 2021

DATE D’AFFICHAGE

LE : 13/04/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 13

VOTES : 11 pour – 3 contre

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le samedi 10 avril à 18h, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 02 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 2

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT, Rémy PONT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Alexandre PARIS (pouvoir remis à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2021-12

Délibération : Demande d'aide financière en faveur de [REDACTED]

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de secours adressée par le Centre Médico-social de GASNY en faveur de [REDACTED] qui rencontre actuellement des difficultés pour régler ses factures d'électricité.

Un secours de 200€ est sollicité afin de régler une partie de la dette EDF.

Considérant la situation financière de cette famille, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'aide. Une somme de 200€ sera versée directement à EDF.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 10 avril 2021.

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

